

## ENTREPRISE

## Vous embauchez ? Profitez de la prime de 4000 euros

**A RETENIR** ▶ Depuis le 18 janvier, les petites et moyennes entreprises (PME) peuvent bénéficier d'une aide de 4 000 euros pour l'embauche d'un salarié dont la rémunération est inférieure ou égale à 1,3 Smic. ▶ Mode d'emploi pour pouvoir y prétendre.

Vous pouvez bénéficier de cette aide si vous embauchez un salarié en CDI, en CDD de plus de 6 mois ou en contrat de professionnalisation d'une durée supérieure ou égale à 6 mois. Date limite d'embauche : le 31 décembre 2016.

Comment faire la demande de l'aide à l'embauche PME ? Rendez vous sur le site de l'Agence de services et de paiement

(www.asp-public.fr). Il suffit de remplir le formulaire en ligne, l'imprimer et le signer. L'employeur devra ensuite transmettre l'imprimé de demande à l'Agence de Services et de Paiement (ASP) dont il dépend. La demande doit être adressée auprès de l'ASP dans un délai maximal de six mois suivant la date de début d'exécution du contrat.

Dans les trois mois suivant l'échéance de chaque trimestre, l'entreprise transmet à l'ASP les documents demandés, notamment bulletin de salaire, contrat de travail en cas de contrôle et relevé d'identité bancaire. Attention, le versement de l'aide est suspendu lorsque l'employeur ne produit pas dans le délai d'un mois les documents qui lui sont demandés par l'ASP et qui permettent à l'agence de contrôler l'exactitude de ses déclarations.

L'aide est versée à l'échéance de chaque période de trois mois civils d'exécution du contrat de travail à raison de 500 euros maximum par trimestre et dans la limite de 24 mois. Le montant de l'aide dû au titre du premier et du dernier mois d'exécution du contrat est versé au prorata des jours d'exécution du contrat attestés par l'employeur, en fonction de la quotité de temps de travail du salarié et de la durée du contrat de travail. En cas de constatation par l'Agence de Services et de Paiement du caractère inexact des attestations de l'employeur, les sommes indûment perçues devront être reversées.

L'aide est cumulable avec différents dispositifs d'exonérations sociales et fiscales existants : réduction générale



Fillon bas salaires, pacte de responsabilité et de solidarité, crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE). Mais elle ne peut se cumuler avec une autre aide de l'Etat à l'insertion, à l'accès ou au retour à l'emploi versée au titre du même salarié.

Seules les entreprises de moins de 250 salariés sont concernées par cet avantage. Pour l'application du seuil, l'effectif de l'entreprise est apprécié tous établissements confondus, en fonction de la moyenne au cours des 12 mois de l'année 2015 des effectifs déterminés chaque mois. Si la création de l'entreprise est intervenue au cours de l'année 2015, la moyenne des effectifs est calculée seulement au titre des mois d'existence de l'entreprise. Par dérogation, lorsque la création de l'entreprise intervient au cours de l'année 2016, l'effectif est apprécié à la date de sa création. Les particuliers employeurs ne sont pas éligibles à l'aide.

Pour déterminer les effectifs du mois, sont pris en compte les salariés titulaires d'un contrat de travail le dernier jour de chaque mois, y compris les salariés absents, conformément aux dispositions des articles L. 1111-2, L. 1111-3 et L. 1251-54 du code du Travail. Pour toute question sur ce dispositif, vous pouvez contacter le 09 70 81 82 10.

Pascal Terrazoni  
Expert-comptable

p.terra@terrazzoni-taochy.com

# Le renouveau du crossover phare de Kia, le Sportage

**AUTOMOBILE.** Plus de cinq ans après la sortie de la dernière version, le Sportage de Kia se refait une beauté. Il est disponible depuis quelques jours à la Réunion.

Vendredi dernier, la concession Kia de Saint-Denis présentait à la presse son dernier-né, le Sportage, après avoir organisé deux soirées "vente privée" dans le Sud et le Nord de l'île. Ce nouveau modèle a rencontré un tel succès que le groupe Caillé, qui distribue localement la marque, planifie déjà les prochains bateaux pour acheminer des véhicules supplémentaires.

Avec la quatrième version de son modèle phare, le constructeur sud-coréen Kia espère bien continuer sur sa lancée. Ce crossover urbain caracole en tête des ventes de la marque depuis plusieurs années en Europe, trustant presque la moitié des modèles vendus par Kia. Et c'est le même constat qui s'opère à la Réunion : depuis deux ans, les ventes de la marque sud-coréenne ont progressé de 123%.

Lancé en 1994, c'est en 2010 que le Sportage gagne ses lettres de noblesse avec une troisième génération dessinée par le designer allemand Peter Schreyer, connu pour avoir conçu l'Audi TT. Alors un quatrième modèle aujourd'hui, pour quoi faire ? La compétition est rude sur le marché des crossover compact et Kia espère bien se tailler la part du lion face à ses concurrents Nissan, Renault ou Peugeot.

## LE TEST

Avec des lignes plus agressives, son imposante calandre « Tiger Nose » (nez de tigre) et ses optiques profilées à l'avant, le nouveau Sportage en jette et n'a rien à envier aux canons du genre. Les jantes alliage 19 pouces sont imposantes et accentuent davantage l'aspect sport, à l'instar du pédalier en aluminium. L'intérieur est sobre, les finitions semblent de



Sur la jetée du port de Sainte-Marie, le Sportage version GT Line, finition Premium, 2,0 diesel CRDI 136 ch. (Photos P.L.)

qualité et les selleries en cuir noir surpiquées donnent le change. À l'arrière, deux adultes peuvent s'installer confortablement.

Après avoir passé en revue l'extérieur, nous avons pu tester le Sportage sur route. Au programme, prise en main dans Saint-Denis, de la quatre-voies vers Saint-André et des chemins plus sinueux pour trouver un bel endroit où faire des photos. Le modèle testé, une GT Line finition Premium équipée d'un moteur de 136 chevaux avec boîte automatique, s'est révélé ultra silencieux en toutes circonstances. La tenue de route est satisfaisante et son comportement sur la quatre-voies est convaincant, malgré la boîte auto qui manque un peu de dynamisme. En ville, ses dimensions raisonnables pour un crossover (4,48 mètres de long) vous permettront de passer



Avec un comportement routier agréable et des lignes agressives, le Sportage a de sérieux arguments à proposer.

partout, ou presque.

Le Kia Sportage sera disponible à partir de 28 900 euros pour le modèle diesel. Des essais sont en cours dans les dif-

férentes concessions Kia de l'île, si vous voulez appréhender par vous-même cette nouvelle mouture.

Pierre Laurent

## Objectif légine pour le Cap Kersaint

**PÊCHE.** L'armateur Cap Bourbon a inauguré vendredi son tout nouveau palangrier, le Cap Kersaint, destiné à la pêche dans le légine dans les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF). Long de 59 mètres, d'une capacité de 28 passagers, le bateau est équipé de deux systèmes de propulsion indépendants et d'un mécanisme de relevage de ligne intérieur. En clair, plus de confort et de sécurité pour les marins.

« Nous sommes très fiers d'avoir acquis ce navire innovant », souligne Jean-Pierre Kinoo, qui évoque un investissement global de 20 millions d'euros. Le directeur général de Cap Bourbon a convié le préfet

de la Réunion et de nombreux partenaires commerciaux internationaux pour la première visite du bateau, vendredi soir, au Port Ouest.

Le Cap Kersaint, successeur du Cap Horn 1, effectuera sa première campagne de pêche début mars, dans les archipels de Crozet et Kerguelen. Cap Bourbon dispose d'un quota annuel de 1 000 tonnes de légine. Six armateurs locaux se partagent l'exportation de ce poisson gastronomique en direction de l'Europe, de l'Asie et des Etats-Unis. À la Réunion, 1 300 emplois directs et indirects sont liés à l'activité économique de cette pêche.

## « Zéro gravity », la nouvelle chaussure de sécurité

**PRÉVENTION.** La société SAE, spécialisée dans les équipements de protection individuelle depuis 20 ans, lance la chaussure de sécurité « Zéro gravity ». Avec l'allure d'une basket classique, Zéro gravity est la chaussure de sécurité la plus légère au monde (450 grammes contre 900 grammes

pour les modèles actuels). Produite par la société Perf, Zéro gravity a remplacé la coquille en acier par un embout polycarbonate ajouré. Cette nouvelle technologie garde la chaussure résistante au choc et à la pression selon les normes européennes en vigueur en milieu professionnel.



V.B.

(photo DR)